



### Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 24 Février 2023,

**Étaient présents :** Mesdames Marie-Laure LEUILLET, Agnès ROBIN ; Messieurs, Frédéric BOULBON, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Bernard GIRAUD, Luc HURBAIN, Patrick JUDALET, , Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT.

Excusés : M François BOUQUEREAU représenté par Philippe YVERNAULT et Éric LAMBERT représenté par Philippe SAVY

Le Comité constate que 13 membres sur 13 étant présents ou représentés il peut valablement délibérer.

Il désigne M Jean-Claude MONNET, secrétaire de séance

François BUFFETEAU Préside la séance. Il souhaite la bienvenue à **madame Agnès ROBIN** qui succède à Monsieur Michel Vié.

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte Rendu de la réunion du 18 novembre 2022,
2. Débat d'orientation budgétaire 2023 – DOB
3. Information sur l'avancement des consultations – Travaux réseaux – Schéma directeur et zonage – Audit.
4. Choix du prestataire proposé par la Commission des marchés et appels d'offres pour le Schéma directeur et le Zonage.
5. Questions diverses.

Département de l'INDRE  
Arrondissement de LA CHÂTRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



### Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 24 Février 2023,

Étaient présents : Mesdames Marie-Laure LEUILLET, Agnès ROBIN ; Messieurs, Frédéric BOULBON, François BUFFETEAU, Bernard GIRAUD, Luc HURBAIN, Patrick JUDALET, , Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT. *Jean Yves DUBSAULT*

Excusés : M François BOUQUEREAU représenté par Philippe YVERNAULT et Éric LAMBERT représenté par Philippe SAVY

Le Comité constate que 13 membres sur 13 étant présents ou représentés il peut valablement délibérer.

Il désigne M Jean-Claude MONNET, secrétaire de séance

François BUFFETEAU Préside la séance. Il souhaite la bienvenue à **madame Agnès ROBIN** qui succède à Monsieur Michel Vié.

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte Rendu de la réunion du 18 novembre 2022,
2. Débat d'orientation budgétaire 2023 – DOB
3. Information sur l'avancement des consultations – Travaux réseaux – Schéma directeur et zonage – Audit.
4. Choix du prestataire proposé par la Commission des marchés et appels d'offres pour le Schéma directeur et le Zonage.
5. Questions diverses.

## 1. Compte rendu de la réunion du 18 novembre 2022 :

*Le Procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2022 ne fait pas l'objet de remarques et est approuvé par 12 voix pour et une abstention.*

## 2. DOB - « Débat d'orientation budgétaire pour 2023 ».

2.1 . Le président rappelle que le « débat d'orientation budgétaire » doit se tenir 2 mois au plus avant le vote du budget, qui lui-même, doit intervenir avant le 30 avril 2022.

Le comité est appelé à se prononcer aujourd'hui sur le « débat d'orientation budgétaire ».

Le budget primitif 2023, le compte de Gestion et le compte Administratif seront soumis au comité lors de sa prochaine réunion.

### 2.2. « Débat d'orientation budgétaire ».

#### 2.2.3. En ce qui concerne les dépenses :

##### En Fonctionnement

En 2022 nous avons encore dû enregistrer de nombreuses créances clientèle impayées depuis 2009, en diminution par rapport à 2021 : au compte 6541(ANV), 17 120 € contre 31 794 € en 2021 et au compte 6542(CE), 7 408 € contre 7 345 € en 2021 .

En 2023 nous prévoyons une diminution de ces montants mais il reste encore des dossiers en cours d'instruction à la Trésorerie. Le projet de budget 2023 prévoira donc des provisions au chapitre 6541 et 6542, inférieures à 2022.

En 2022, nous avons renforcé les prestations de secrétariat et de comptabilité par l'embauche à temps partiel d'un agent. La répartition dans le chapitre 012 « Charges de personnel » avait évoluée entre 2021 et 2022 mais en 2023 les dépenses globales de cette fonction seront à peu près au même niveau.

Cependant nous souhaitons trouver une solution pour renforcer les prestations de « Back-Office » qui requièrent des connaissances dans de nombreux domaines, assurées au mieux par le président personnellement, ce qui n'est pas normal, et le conduit à s'interroger sur la poursuite de son mandat dans de telles conditions matérielles. Le chapitre 012 sera donc peu impacté mais les dépenses du chapitre 011 compte 611 – Sous-traitance générale augmenteront et seront provisionnées à hauteur de 6 000 € en attente d'une évaluation de la prestation si le comité y souscrit (*Hors séance, lors d'un échange informel certains membres recommandent de porter cette prévision à 12 000 €. Le président indique qu'il en tiendra compte pour la préparation du budget primitif et attirera tout particulièrement l'attention des membres sur ce point*).

## En investissement :

Plusieurs activités vont s'inscrire au budget 2023. Elles étaient toutes indiquées dans les débats d'orientation budgétaire des années antérieures. La totalité des procédures pour la définition des travaux et des prestations et les consultations associées sont terminées depuis peu. Il reste à préciser la part de subvention qui viendra accompagner ces travaux importants. Nous devrions avoir une visibilité avant la fin du premier semestre 2023, dans la mesure où les organismes concernés (Agence de l'Eau et Département) attendaient d'avoir confirmation formelle de l'engagement à réaliser les trois travaux (Réseau des Berges de l'Indre, Schéma directeur et Zonage) avant de mettre en place le financement; cette condition est maintenant remplie.

Par ailleurs : Le poste de relevage (DDE) dit A1 pose de sérieux problèmes réglementaires (non-conformité européenne) et sera examiné en priorité dans le cadre du schéma directeur et si possible au cours de l'audit ; Des travaux qui peuvent s'avérer conséquents, devront être réalisés (si possible dans le cadre des obligations SAUR, ce qui reste à confirmer, car s'il s'agit d'un défaut, probable, de conception, les frais pourraient être imputables au SIAAC) faute de quoi la police de l'Eau a indiqué au président que cette anomalie identifiée depuis 2015 et non corrigée de manière satisfaisante, ferait l'objet de mesures contraignantes. Nous pouvons estimer les frais d'étude préalables, mais nous sommes dans l'incapacité de valoriser les travaux tant que l'on ne connaît pas l'ampleur des modifications à apporter. Par précaution nous prévoyons 45 000 € de travaux à charge du SIAAC.

Selon le calendrier prévisionnel les dépenses (en engagements de dépenses) associées seraient étalées sur trois exercices budgétaires ; les subventions, versées après paiements, seraient aussi étalées sur trois exercices. Compte tenu de l'endettement actuel, il n'est pas envisagé de recourir à l'emprunt. La trésorerie disponible permet de s'en affranchir.

Pour mémoire : nous devons actualiser l'Arreté du 02 octobre 2008 d'autorisation d'exploitation de la STEP de Montgivray. Les coûts relatifs à ce travail, plus important qu'il n'y paraît, pourraient être englobés dans le schéma directeur. Nous ne prévoyons donc pas de provisions pour 2023.

***Au global, les dépenses, principalement de Fonctionnement, devraient être à peu près stables en 2023 par rapport à 2022 ; en revanche on observera une augmentation importante des dépenses d'investissement.***

### 2.2.4. En ce qui concerne les recettes :

#### En Fonctionnement

Les recettes du syndicat proviennent essentiellement de la quote-part des facturations d'assainissement perçues par le délégataire de service, la société SAUR. La facturation de l'assainissement est directement liée au volume de consommation d'eau potable des usagers. (Une part modeste est réalisée par des recettes provenant de la facturation aux sociétés de